

Énergies renouvelables

Les énergies renouvelables ont représenté 10,3% de la consommation énergétique de l'UE27 en 2008

En 2008, l'énergie provenant de sources renouvelables a représenté, selon les estimations¹, 10,3% de la consommation finale brute d'énergie de l'UE27, contre 9,7% en 2007 et 8,8% en 2006. La Directive de 2009 sur l'énergie renouvelable² a fixé des objectifs individuels à tous les Etats membres de telle sorte que, dans l'UE, la part d'énergie provenant de sources renouvelables atteigne 20% du total de la consommation énergétique d'ici à 2020. Ces objectifs individuels tiennent compte des situations de départ différentes selon les Etats membres ainsi que du potentiel d'énergies renouvelables et des performances économiques de chaque Etat membre.

Ces données sont extraites d'un rapport³ publié par **Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne**.

Plus grandes parts d'énergie renouvelable en Suède, en Finlande, en Lettonie, en Autriche et au Portugal

En 2008, les plus fortes parts d'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie étaient observées en **Suède** (44,4% de la consommation totale en provenance d'énergies renouvelables), en **Finlande** (30,5%), en **Lettonie** (29,9%), en **Autriche** (28,5%) et au **Portugal** (23,2%) et les plus faibles à **Malte** (0,2%), au **Luxembourg** (2,1%), au **Royaume-Uni** (2,2%), aux **Pays-Bas** (3,2%) et en **Belgique** (3,3%).

Entre 2006 et 2008, presque tous les États membres ont vu leur part d'énergie renouvelable augmenter dans leur consommation totale. Les hausses les plus importantes ont été enregistrées en **Autriche** (de 24,8% en 2006 à 28,5% en 2008), en **Estonie** (de 16,1% à 19,1%), en **Roumanie** (de 17,5% à 20,4%), au **Portugal** (de 20,5% à 23,2%) et en **Slovaquie** (de 6,2% à 8,4%).

1. La "part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie" est calculée à partir des statistiques sur l'énergie définies par la Régulation sur les statistiques de l'énergie. Cette part doit être considérée comme une estimation de l'indicateur correspondant décrit dans la Directive 2009/28/CE, le système statistique n'étant pas encore totalement à même de répondre aux exigences de la présente Directive pour certaines formes d'énergies renouvelables.

Les sources d'énergies renouvelables incluent l'énergie solaire, thermique et photovoltaïque, l'énergie hydrothermique (incluant les marées, les vagues et l'énergie des océans), l'énergie éolienne, l'énergie géothermique et la biomasse (incluant les déchets biologiques et les biocarburants liquides). La contribution de l'énergie renouvelable provenant des pompes à chaleur a été également prise en compte pour les États membres disposant de cette information. L'énergie délivrée aux consommateurs finaux (industrie, transport, ménages, services, etc.) à partir de ces sources correspond au numérateur du ratio.

Le dénominateur, soit la consommation finale brute d'énergie, comprend l'énergie totale délivrée aux consommateurs finaux (industrie, transport, ménages, services, etc.) ainsi que la déperdition d'énergie dans la production, la transmission et la distribution d'électricité et de chaleur.

2. Plus d'informations sur les objectifs en matière d'énergie renouvelable sont disponibles sur le site:

http://ec.europa.eu/energy/renewables/index_en.htm

3. **Eurostat**, Data in Focus, 30/2010 "Renewable energy indicators", disponible gratuitement en format pdf sur le site web d'Eurostat. Disponible seulement en anglais.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Pour plus d'informations:

Johan WULLT
Tel: +352-4301-33 444
euromat-pressoffice@ec.europa.eu

Nikolaos ROUBANIS
Tel: +352-4301-32 483
Nikolaos.Roubanis@ec.europa.eu

Part de l'énergie renouvelable
(en % de la consommation finale brute d'énergie)

	2006	2007	2008	Objectif 2020
UE27	8,8	9,7	10,3	20
Belgique	2,7	3,0	3,3	13
Bulgarie	9,3	9,1	9,4	16
République tchèque	6,4	7,3	7,2	13
Danemark	16,8	18,1	18,8	30
Allemagne	6,9	9,0	8,9	18
Estonie	16,1	17,1	19,1	25
Irlande	3,0	3,4	3,8	16
Grèce	7,2	8,1	8,0	18
Espagne	9,1	9,6	10,7	20
France*	9,6	10,2	11,0	23
Italie	5,3	5,2	6,8	17
Chypre	2,5	3,1	4,1	13
Lettonie	31,3	29,7	29,9	40
Lituanie	14,7	14,2	15,3	23
Luxembourg	0,9	2,0	2,1	11
Hongrie	5,1	6,0	6,6	13
Malte	0,1	0,2	0,2	10
Pays-Bas	2,5	3,0	3,2	14
Autriche	24,8	26,6	28,5	34
Pologne	7,4	7,4	7,9	15
Portugal	20,5	22,2	23,2	31
Roumanie	17,5	18,7	20,4	24
Slovénie	15,5	15,6	15,1	25
Slovaquie	6,2	7,4	8,4	14
Finlande	29,2	28,9	30,5	38
Suède	42,7	44,2	44,4	49
Royaume-Uni	1,5	1,7	2,2	15

* "France métropolitaine", à l'exclusion des quatre départements d'outre-mer (Guyane française, Guadeloupe, Martinique et Réunion)